

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota

En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito

Semaine du 16 janvier 2026

FOCUS : LE SECTEUR PETROLIER EQUATORIEN, CONTRAINTES STRUCTURELLES ET PERSPECTIVES 2

Bolivie 3

Le gouvernement émet un nouveau décret contenant des mesures moins ambitieuses. 3

Colombie 3

En 2025, l'inflation a été de 5,1 %. 3

La Colombie a émis sa plus importante émission d'obligations pour un total de 5 Md\$. 4

La Banque mondiale estime que la croissance sera de 2,6 % en 2026. 4

Équateur 4

Les sociétés pétrolières étrangères permettraient une hausse de la production de 4 000 b/jour en 2026. 4

Le gouvernement présentera une nouvelle réforme juridique pour les investissements électriques. 5

Guyana 5

Malgré la baisse des cours du pétrole, le Guyana reste compétitif. 5

Pérou 5

Les exportations agricoles péruviennes atteignent des niveaux historiques. 5

Les recettes fiscales augmentent de 11 % en 2025. 6

Le soutien à Petroperú a pesé sur les comptes publics. 6

Suriname 6

La Banque centrale publie avec retard son rapport annuel de 2023. 6

Venezuela 6

Les Etats-Unis ont présenté un plan de développement pour le Venezuela en trois étapes. 6

La présidente par intérim annonce un renouvellement législatif afin d'attirer les investisseurs. 7

Le blocus contre la flotte fantôme se poursuit dans la mer des Caraïbes. 7

Focus : le secteur pétrolier équatorien, contraintes structurelles et perspectives

Le secteur pétrolier demeure un pilier des finances publiques (8,6 Md\$ de recettes publiques) et des entrées de devises de l'Équateur, représentant environ 25 % des exportations et 28,6 % des recettes publiques. La production nationale a atteint un pic en 2014-2015 autour de 560 000 barils par jour (b/j), avant d'amorcer une baisse tendancielle. En 2024, elle s'est établie en moyenne à 474 000 b/j (-15 % par rapport au pic). Cette évolution ne s'explique pas uniquement par le choc conjoncturel lié à la pandémie : si la production a atteint un point bas en 2021 (452 000 b/j), la reprise observée en 2022-2023 est restée partielle, traduisant des contraintes structurelles persistantes plutôt qu'un simple effet de cycle. À ces facteurs s'ajoute la décision de fermeture progressive du bloc 43-ITT (Yasuní), qui prive le pays d'un gisement à fort potentiel. L'Équateur produit 7 % du pétrole sud-américain, faisant du pays un producteur de taille intermédiaire.

Le secteur pétrolier équatorien est largement dominé par l'entreprise publique Petroecuador, qui concentre environ 80 % de la production nationale. Les opérateurs privés constituent un complément structurel, mais leur rôle reste limité par un cadre contractuel historiquement fondé sur des contrats de prestations de services, offrant un *upside* (bénéfice additionnel lié à la hausse des prix de marché) réduit et transférant une part significative des risques aux opérateurs. Malgré une évolution récente vers des contrats de participation, la perception d'instabilité juridique et politique demeure et continue de freiner l'investissement privé.

Les champs équatoriens sont majoritairement matures, ce qui renforce la dépendance à la maintenance et à l'optimisation des actifs existants. Les réserves prouvées, estimées à 8,3 Md barils (0,5 % des réserves mondiales), sont restées globalement stables depuis le début des années 2010. Les sous-investissements en exploration de la dernière décennie font reposer la soutenabilité de la production sur la récupération secondaire et tertiaire, indispensable pour ralentir le déclin des champs matures. Ces techniques technologiquement exigeantes dépassent les capacités actuelles de Petroecuador, rendant le recours à des partenariats avec des opérateurs privés spécialisés incontournable. Le champ Sacha, principal actif du pays, constitue un test clé de cette stratégie, avec une montée en production attendue d'environ 77 000 b/j à près de 100 000 b/j, avec des effets concentrés après 2026.

Les acteurs privés internationaux sont particulièrement impliqués dans l'amont pétrolier mais rencontrent des risques juridiques. Des différends entre des compagnies pétrolières et l'État sur les conditions fiscales et contractuelles ont pu conduire à l'arbitrage international, illustrant les risques juridiques associés au cadre institutionnel. En 2025, un tribunal arbitral international a condamné l'Équateur à verser 220,8 M\$ à Chevron, au titre d'un déni de justice lié à un litige environnemental, illustrant la persistance de risques juridiques et réputationnels dans le secteur.

La concentration des infrastructures de transport crée un risque systémique. Le transport du brut repose quasi-exclusivement sur deux oléoducs, le SOTE (public) et l'OCP (privé, temporairement géré par l'État), dont les capacités théoriques atteignent respectivement 360 000 b/j et 450 000 b/j. En mars 2025, la rupture du SOTE a provoqué un déversement estimé à 25 116 barils. De plus, l'Équateur reste structurellement déficitaire dans la production de produits raffinés : en 2024, la

consommation de GPL a largement excédé la production domestique, malgré des prix unitaires inférieurs à ceux du brut exporté.

Pour 2026, *Petroecuador* mise sur un scénario ambitieux de production de 165 M de barils (soit 600 000 b/j), dont près de 130 M opérés par *Petroecuador*, et des exports 113 M de barils (70 % de la production). Dans un scénario central, la production pourrait plutôt se stabiliser autour de 470 000–520 000 b/j, sous réserve de la continuité des infrastructures de transport et des premiers gains liés aux récupérations secondaire et tertiaire. En l'absence de progrès sur la gouvernance, l'exploration et la sécurisation des pipelines maintiendrait la production nettement en deçà des niveaux observés au milieu des années 2010.

La trajectoire du secteur pétrolier en 2026 est ainsi avant tout déterminée par des facteurs structurels identifiés : maturité des champs, réserves limitées, domination de l'opérateur public, sous-investissement en exploration et vulnérabilité des infrastructures de transport. La capacité du pays à relever durablement sa production dépendra avant tout de la crédibilité du cadre contractuel, de la gouvernance des entreprises publiques et de la capacité à mobiliser des partenariats privés efficaces.

Bolivie

Le gouvernement émet un nouveau décret contenant des mesures moins ambitieuses.

Le gouvernement a publié un nouveau décret 5516 qui annule et remplace le décret 5503 (cf. [Brèves semaines 1 et 2](#)). Ce décret maintient la suppression des subventions aux carburants et des freins réglementaires au commerce international. Les droits de douane sont désormais nuls pour les importations de machines et d'équipements destinés à des secteurs stratégiques (industrie agroalimentaire, textile, mines, métallurgie) jusqu'en fin 2026.

Un « programme extraordinaire de protection et d'équité » (PEPE) est créé : il doit octroyer une subvention mensuelle de 22\$ (150 BOB) aux familles vulnérables. Les mesures concernant l'attractivité pour les investisseurs étrangers ou la gestion de la Banque centrale ne figurent plus dans le nouveau décret et devraient être étudiées par le Congrès.

En décembre 2025, l'inflation annuelle a baissé de 20 pdb par rapport à novembre, pour s'établir à 5,1 %. Cette baisse est portée ce mois par le ralentissement du prix des aliments (+5,1 % en décembre vs. 5,7 % en novembre, expliquant 0,95 pp de l'inflation totale). De même, le logement et charges associées (eau, électricité, gaz) ont connu une inflation plus faible (4,8 % ; 1,5 pp). La baisse est néanmoins contenue par l'inflation élevée des restaurants et hôtels (+7,8 % ; 0,9 pp).

Plus de 400 biens et services sont indexés sur l'inflation annuelle, dont notamment les loyers et les retraites. Concernant les loyers, la hausse annuelle ne peut dépasser l'inflation annuelle en n-1 (soit +5,1 % maximum). De même, les pensions de retraite sont indexées automatiquement sur l'inflation et seront donc revalorisées. Dans le cas des pensions de retraite équivalentes au salaire minimum, elles sont indexées sur le salaire minimum et non l'inflation, et connaîtront ainsi une revalorisation de 23 % -- la pension minimale passant ainsi de 387\$ (1,4 M COP) en 2025 à 475\$ (1,7 M COP) en 2026.

En 2026, la hausse du salaire minimum devrait peser à la hausse sur l'inflation, et tout particulièrement au T1 2026. Les économistes anticipent ainsi une inflation annuelle de 6,9 % (+1,8 pp par rapport à 2025) et de 4 % en 2027, retardant le retour à la cible d'inflation (3 %,

Colombie

En 2025, l'inflation a été de 5,1 %.

$\pm 1\text{pp}$). Dans ce cadre, la Banque centrale pourrait relever son taux directeur afin de limiter l'inflation, de 9,25 % actuellement à 12 % progressivement jusqu'en septembre 2026.

La Colombie a émis sa plus importante émission d'obligations pour un total de 5 Md\$.

La Colombie a émis pour 5 Md\$ d'obligations sur les marchés internationaux, une opération qui représente 7 % du PIB du T3 2025. L'émission s'est décomposée en trois parties : (i) une émission de 2 Md\$ à maturité en 2029, pour un taux d'intérêt de 5,4 %; (ii) une émission de 1,5 Md\$ à maturité en 2031 pour un taux d'intérêt de 6,1 % et (iii) une émission de 1,5 Md\$ à maturité 2033 pour un taux d'intérêt de 6,5 %. En moyenne, les taux sont de 5,9 %.

L'émission a reçu des offres d'achat d'un montant de 23,2 Md\$ avec plus de 290 investisseurs dont 47 % étaient britanniques, 28 % étatsuniens et 4 % colombiens.

Les ressources issues de cette émission permettront de couvrir les besoins de financement du budget 2026. Selon la Banque centrale, la dette externe de la Colombie a atteint 211,6 Md\$ en septembre 2025 (48,6 % du PIB) dont 118 Md\$ de dette du secteur public (27,9 % du PIB). Dans le même temps, cette émission a renforcé l'appréciation du COP face à l'USD (avec un pic à 3625 USD/COP le lendemain de l'opération, franchissant la barrière symbolique des 3700 USD/COP qui s'était maintenu jusque là).

La Banque mondiale estime que la croissance sera de 2,6 % en 2026.

Selon la Banque mondiale, la croissance colombienne sera plus dynamique en 2026 (+2,6 % vs. 2,2 % en 2025). Le pays se situerait ainsi au-dessus de la moyenne régionale (+2,3 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes).

Cette dynamique serait, comme en 2025, portée par la consommation privée. Sur ce point, la hausse du salaire minimum de 23 % devrait toutefois relancer à la hausse l'inflation. De plus, la Banque mondiale estime que l'investissement devrait être plus dynamique, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'industrie manufacturière et des services. Néanmoins, l'institution souligne des risques externes (fragilité du commerce international) et domestiques (faible productivité, informalité du travail, manque d'infrastructures) qui pourraient limiter la croissance.

Indicateurs	Variation hebd.	Variation en g.a.	Ce jour
Bourse (COLCAP)	4,6%	64,4%	2287
Change USD/COP	-0,7%	-13,9%	3688
Change EUR/COP	-1,2%	-3,3%	4282
Prix du baril (Brent, USD)	0,6%	-21,8%	63,57

Équateur

Les sociétés pétrolières étrangères permettraient une hausse de la production de 4 000 b/jour en 2026.

La découverte de nouveaux puits en Amazonie pourrait augmenter la production pétrolière de plus de 4 000 b/j. Les sociétés Andes Petroleum (de capital chinois) et Gran Tierra Energy (canadienne) ont identifié trois puits de production dans la province de Sucumbíos. Par ailleurs, le ministère équatorien de l'Environnement et de l'Énergie a renégocié le contrat du bloc 14 avec la société chinoise PetroOriental, dans une zone partiellement située dans le parc national Yasuní. Le contrat, prolongé jusqu'en 2040, prévoit une mise à jour tarifaire et des investissements d'environ 36 M\$. Ces fonds serviront à renforcer l'exploration, la production, les programmes sociaux pour les riverains (souvent des populations indigènes) et des mesures environnementales.

L'État équatorien percevra plus de 86 % de la rente pétrolière, garantissant une forte participation publique aux bénéfices. Aujourd'hui la production stagne à environ 480 000 barils de pétrole par jour en raison d'investissements insuffisants (cf. focus).

Le gouvernement présentera une nouvelle réforme juridique pour les investissements électriques.

Le ministère l'Énergie a annoncé, le 10 janvier 2026, son intention de promouvoir une nouvelle réforme du cadre juridique du secteur électrique. Cette initiative fait suite à une décision de la Cour constitutionnelle limitant l'usage des concessions au secteur privé dans des domaines stratégiques comme l'énergie. La réforme visera à préciser les conditions dans lesquelles l'État peut déléguer, de manière exceptionnelle, des projets énergétiques à des entreprises privées, conformément à la Constitution.

Le ministère prévoit également une réforme structurelle du cadre réglementaire afin d'améliorer la planification, la transparence, la qualité du service, l'investissement responsable et la transition énergétique. Les autorités ont précisé que la décision de la Cour n'affecte ni les projets en cours ni les concessions déjà accordées, lesquelles demeurent valides. Le gouvernement garantit la continuité du service électrique et la protection des investissements. La Cour a jugé inconstitutionnelle une norme permettant des concessions privées pour «des motifs généraux d'intérêt public». Le président Daniel Noboa a vivement critiqué cette décision, qu'il considère comme politique. Les experts juridiques restent partagés sur ses effets, notamment concernant la loi « No más apagones », qui autorise la participation privée sous certaines conditions.

Malgré la baisse des cours du pétrole, le Guyana reste compétitif.

En décembre, les sites *Liza*, *Unity Gold* et *Payara Gold* ont exporté leur pétrole en-dessous de 60\$/baril. Mi-décembre, les prix s'établissaient entre 55\$ et 57\$ avant de revenir autour de 59\$ début janvier. Cette baisse des prix reflète une saturation croissante du marché européen ainsi qu'une offre mondiale importante.

Le Guyana demeure compétitif avec un prix d'équilibre estimé entre 25\$ et 35\$ pour les sites Liza, Unity Gold, Payara Gold et Golden Arrowhead. Néanmoins, malgré la hausse attendue de la production (900 000 bpj attendus en 2026 vs. 700 000 bpj en 2025), la baisse des cours freinera la croissance des recettes publiques et des bénéfices des entreprises.

Pérou

Les exportations agricoles péruviennes atteignent des niveaux historiques.

Selon le Ministère de l'Agriculture, le Pérou a franchi une nouvelle étape dans le développement de son secteur agro-exportateur après avoir expédié 3 millions de tonnes de 540 types de produits vers 115 pays.

En valeur, les principaux produits exportés entre janvier et novembre 2025 sont les myrtilles (2,2 Md\$ soit 16,5 % des exportations agricoles), le café (1,6 Md\$; 12 %), les avocats et le raisin (1,3 Md\$ chacun ; 9,8 %).

Les principales destinations des produits agricoles péruviens ont été les États-Unis (28 % du total des exportations) et les Pays-Bas (19 %, probablement dû à un effet « Rotterdam »), qui ont concentré la majeure partie du volume exporté grâce à leur forte demande en fruits et légumes frais. En outre, l'Espagne, la Chine, le Chili et le Mexique figuraient également parmi les marchés les plus importants, se

Guyana

consolidant comme des destinations stratégiques et contribuant à l'expansion et à la diversification du commerce extérieur. L'organisme souligne que la croissance du secteur agro-exportateur repose sur le respect des normes phytosanitaires internationales et est le résultat d'un travail coordonné avec le secteur privé.

Les recettes fiscales augmentent de 11 % en 2025.

Selon un rapport récent de la Sunat (agence nationale en charge des impôts et des douanes), **les recettes fiscales de l'année 2025 ont atteint 52 Md\$ (175,1 Md PEN)**, soit une augmentation de 10,8 % sur l'année. Ce montant est supérieur à celui prévu dans le cadre macroéconomique pluriannuel 2026-2029 publié en août 2025 par le ministère de l'Économie et des Finances. La croissance des recettes fiscales dépasse largement celle prévue pour le PIB (3,3 %), la demande intérieure (5,1 %) et les importations (10,3 %) sur la période.

Les recettes supplémentaires proviennent de la campagne de régularisation fiscale en 2024, dont les effets fiscaux sont quantifiés en 2025, ainsi que des recettes obtenues grâce aux mesures prises par la Sunat pour combler les lacunes fiscales et recouvrer les créances. En outre, la hausse des prix des principaux produits exportés (notamment les minéraux tels que le cuivre et l'or) a entraîné une augmentation des recettes et des assiettes fiscales des entreprises liées à la production et/ou au commerce de ces biens.

Le soutien à Petroperú a pesé sur les comptes publics.

Selon le directeur des études économiques de la Banque centrale, la situation financière de Petroperú a eu un impact sur les comptes publics ces dernières années. Pour mémoire, le Pérou n'a pas respecté les règles budgétaires en 2023 et 2024, et les économistes anticipent

la même situation pour 2025. À cet égard, le directeur des études économiques a précisé qu'en 2025, l'État a aidé la compagnie pétrolière publique en débloquant 890 M\$ (3 Md PEN).

En 2024, Petroperú présentait également un manque de financement s'élevant à 1,8 Md\$ (6 Md PEN). De son côté, l'agence de notation Fitch a annoncé qu'elle avait retiré toutes ses notations sur Petroperú et ajouté qu'elle ne fournirait plus aucune couverture analytique sur l'entreprise. Sa décision serait motivée par le manque d'informations sur la compagnie pétrolière publique. Fitch a évalué Petroperú en août 2025 et lui avait attribué la note CCC+, la plus basse de son échelle, dans la catégorie « spéculation à haut risque ».

Suriname

La Banque centrale publie avec retard son rapport annuel de 2023.

La Banque centrale poursuit le rattrapage du retard de la publication de ses états financiers, accumulé depuis 2015. **Le rapport annuel 2023 signale que le déficit s'est élevé à -1,9 % du PIB** (63 M\$; 2,4 Md SRD), supérieur à l'objectif de -1,5 % fixé par le FMI dans le cadre du programme EFF (*Extended Fund Facility*). En 2023, la croissance a été de 2,5 %.

Selon le gouverneur de la Banque centrale, le redressement de l'économie du pays a été permis grâce à des politiques budgétaires et monétaires strictes. Il souligne néanmoins que la reprise reste fragile.

Venezuela

Les Etats-Unis ont présenté un plan de développement pour le Venezuela en trois étapes.

Les États-Unis ont présenté leur plan en trois étapes pour le Venezuela : 1) stabiliser le pays,

2) garantir l'accès des compagnies pétrolières étatsuniennes au pétrole (phase de redressement), et 3) superviser la transition.

Dans le même temps, le Venezuela se serait engagé à exporter entre 30 et 50 millions de barils de pétrole vers les États-Unis, tandis que les entreprises étatsuniennes investiraient dans la reconstruction des infrastructures pétrolières vénézuéliennes.

Le 9 janvier, les principales majors pétrolières et entreprises de services pétroliers ont rencontré le président Trump. Lors de la réunion, ce dernier aurait insisté sur la nécessité d'investir 100 Md\$ dans le secteur pétrolier vénézuélien. Certaines entreprises invitées –déjà actives au Venezuela et d'autres encore en litige – se sont montrées plutôt optimistes (Chevron, Repsol, Conoco, Shell, Trafigura et Vitol) à la différence de celles ayant dû quitter le pays suite à des expropriations (Exxon). En l'attente d'un cadre légal favorable et rassurant juridiquement pour leurs investissements ainsi qu'un système financier soutenable, les entreprises semblent encore réticentes à investir.

Le 10 janvier dernier, le président Trump a signé un décret créant un fonds *ad hoc* au sein duquel seraient versés les futurs revenus pétroliers vénézuéliens. Ce fonds vise à protéger ces revenus de potentielles captations dans le cadre de procédures judiciaires. Selon Karoline Leavitt, secrétaire de presse à la Maison Blanche, le fonds serait

formé d'un « groupement de comptes contrôlés par les États-Unis auprès de banques mondialement reconnues afin de garantir la légitimité et l'intégrité de la distribution finale, et ces fonds seront déboursés au profit du peuple étatsunien et du peuple vénézuélien, à la discrétion du gouvernement étatsunien ». La première vente de brut vénézuélien « gérée » par les États-Unis aurait eu lieu le 14 janvier et aurait généré de l'ordre de 500 M\$. Ce montant serait conservé sur un compte au Qatar, à partir duquel se feraient les transferts des revenus pétroliers vers le « Fond d'accord pétrolier ».

La présidente par intérim annonce un renouvellement législatif afin d'attirer les investisseurs.

La présidente par intérim du Venezuela, Delcy Rodriguez, a annoncé la modification d'une grande partie des textes législatifs afin d'attirer les investisseurs étrangers. Huit codes sont concernés et six lois, dont la loi organique sur les hydrocarbures ou la protection des investissements.

Le blocus contre la flotte fantôme se poursuit dans la mer des Caraïbes.

Les marines étatsunienne et vénézuélienne ont fait retourner vers les ports vénézuéliens quatre navires ayant quitté les ports vénézuéliens sans autorisation. Les bateaux devraient ensuite reconduits à des raffineries aux États-Unis

Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants (Md\$)	PIB/hab. à prix courants (M\$)	Croissance du PIB (% du PIB)		Compte courant (% du PIB)	Dette publique brute (% du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2024	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2023	Variation par rapport à 2022	Variation en fin de période, 2025 p.
Bolivie	12,4	57,1	4,6	0,7	0,6	-3,3	93,7	108	+5	26,2
Colombie	53,1	438,1	8,2	1,6	2,5	-2,3	58,9	83	+2	4,4
Equateur	18,1	130,5	7,2	-2,0	3,2	4,9	53,7 (2024)	88	+1	3,6
Guyana	0,8	25,1	31,4	43,6	10,3	7,9	29	89	+6	4,3
Pérou	34,4	318,5	9,3	3,3	2,9	1,7	32,1	79	0	2,0
Suriname	0,7	4,5	6,8	3,0	2,7	-33,4	89,1	114	+2	10,6
Venezuela	26,7	82,8	3,1	5,3	0,5	4,2	164,3 (2024)	121	0	548,6
Argentine	47,6	683,4	14,4	-1,3	4,5	-1,2	78,8	47	0	28,0
Brésil	213,4	2 257,0	10,6	3,4	2,4	-2,5	91,4	84	+2	4,9
Chili	20,2	347,2	17,2	2,6	2,5	-2,5	42,7	45	0	3,7
Mexique	133,4	1 862,7	14,0	1,4	1,0	-0,2	58,9	81	+3	3,7

Source : FMI, WEO, octobre 2025

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.

jacques.robin@dgtrésor.gouv.fr, sebastien.andrieux@dgtrésor.gouv.fr

Rédaction : Andrés BRAGANZA, Diego MAGUINA, Jacques ROBIN, Victoria SEIGNEZ.

[Abonnez-vous en cliquant sur ce lien](#)